N°9 / AUTOMNE-HIVER 2019

Autour du Golfe

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

PARCOURIR LES PAYSAGES

Le paysage : un dialogue entre la nature et l'Homme

p.7

Une autre vie s'invente ici

www.parc-golfe-morbihan.bzh

Édito
Pennad-stur

David Lappartient
Président du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

Le Golfe : un pays, des paysages

Au cœur du Parc, les paysages sont d'une grande richesse et d'une remarquable diversité.
L'empreinte de l'être humain y est partout présente. Elle témoigne d'une longue histoire commune entre les populations et la nature, conférant à notre Parc un paysage culturel aux multiples facettes.
Les sociétés se sont succédées au cours des millénaires, modelant de leurs modes de vie et leur histoire l'ensemble de notre environnement. Elles-mêmes ont largement été influencées par une multitude de paysages, offrant chacun leurs atouts et leurs contraintes naturelles (niveau des océans, climat, évolution de la végétation, etc.).

C'est une chance de pouvoir vivre dans tous les paysages du Golfe : du beau pays vert offrant depuis ses reliefs des vues sur le Golfe à la côte atlantique battue par les vents et les flots, au bord de la petite mer habillée de côtes dentelées et constellée d'îles ou dans le bocage agricole. Nous apprécions aussi la douceur de nos rivières salées où essaiment nombre d'activités ou encore les villes et les bourgs rythmés par la vie des populations, les architectures de toutes époques et l'économie s'y développant.

Tous ces paysages font notre cadre de vie et la terre d'accueil de nouveaux habitants et de visiteurs. Ils fluctuent au gré des saisons, des marées, des cultures.

J'ai grandi au sein du Golfe et vu les activités changer, les populations croître et le territoire se transformer. Les paysages sont vivants, ils évoluent, se renouvellent et, parfois, se perdent.
Avec l'ensemble des acteurs, le Parc a pour mission de suivre ces modifications, les évaluer et anticiper des stratégies pour en garantir la qualité.

C'est notre responsabilité collective que de préserver et de valoriser nos magnifiques paysages.

Le Logeo, Sarzeau - A. Späni

Mor Bihan Gwened : ur vro, dremmvroioù

Dremmvroioù puilh-bras ha liessort-kaer a weler e kreizig-kreiz ar Park.

E pep lec'h emañ roudoù Mab-den, evel testonioù ag un hir a istoer boutin etre an dud hag an natur hag a ro d'hor Park e zremm sevenadurel liessort.

Tremenet zo meur a gevredigezh an eil re goude ar re arall a-hed ar milvedoù ha stummet o deus hon endro a-bezh dre o modoù beviñ hag o istoer. Int-i zo bet merket-mat ivez get dremmvroioù a-yoc'h, pep unan get e berzhioù-mat hag e redioù naturel (live ar mor, hin, emdroadur ar plant ha kement zo).

Ur chañs eo bout é chom e razh dremmvroioù ar Mor Bihan : er gaer a vro c'hlas, ma weler ar pleg-mor a-ziàr he leinoù, en arvor atlantel stummet get an avelioù hag an houlennoù, àr ribl ar mor bihan gwisket get aodoù dantelezet ha marellet a enezennoù, peotramant er c'harzhaoueg labour-douar. Bourrus e kavomp ivez douster hor stêrioù sall a zesach ur bochad obererezhioù, ar c'hêrioù hag ar bourc'hioù lusket get buhez an dud, ar savadurioù a bep prantad hag an ekonomiezh hag a gresk.

Razh an dremmvroioù-se a ya d'ober hon endro beviñ ha douar degemer annezidi nevez ha gweladennerion. Chañch-dichañch e vezont hervez ar c'houlzoù-amzer, ar mareoù, an trevadoù.

Daet on bras e-kreiz ar Mor Bihan ha gwelet em eus an obererezhioù é chañch, ar boblañs é kreskiñ hag ar vro é kemmiñ. Bev eo an dremmvroioù. Emdroiñ a reont, adnevesaat pe monet da get gwezhavez.

Get razh an obererion en deus ar Park da vont da-heul ar c'hemmoù-se, d'o jaojiñ ha da sevel strategiezhioù evit ma vint a galite.

Razh asambl hon eus karg da wareziñ ha da dalvoudekaat hon dremmvroioù kaer-estlamm.

.

Autour du Golfe

Journal du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
n°9 Automne - hiver 2019
8, boulevard des Îles – CS 50213
56006 VANNES cedex
Site internet : www.parc-golfe-morbihan.bzh
Courriel : contact@golfe-morbihan.bzh
Directeur de publication : David LAPPARTIENT
Rédaction : Bruno PÉRÉRA
Comité de rédaction : Commission communication du Parc naturel régional
Photographies et illustrations :
Banque d'images : PNRGM / D Lédan
P3 : C Le Maho/DREAL ; ABF
P5 (chantiers ostréicoles) : mairie de Crac'h
P8 (frise historique) : C Riquier/Service archéologique Département du Calvados
P8 (Naissance des paysages) : A Gebhardt/Inrap
P9 (CAUE) : CAUE
P10 (Entités) : A Späni/entrée du Golfe ; A Lamoureux/fond du Golfe
P13 (Martre) : P Defernez / GMB
P13 (trame verte et bleue) : SRCE
P12 (Afterres 2050) : JC Pierre
P14 (Cigale) : K Gurcel
Conception et réalisation : Benjamin DÉAL / www.benjamindeal.fr
Impression : IOV Communication
Imprim'Vert - imprimé sur papier PEFC
Tirage : 75 000 exemplaires
Parution : semestrielle
Dépôt légal : 2e semestre 2019
Distribution : les communes du PNR
ISSN : 1760-107X

Sommaire

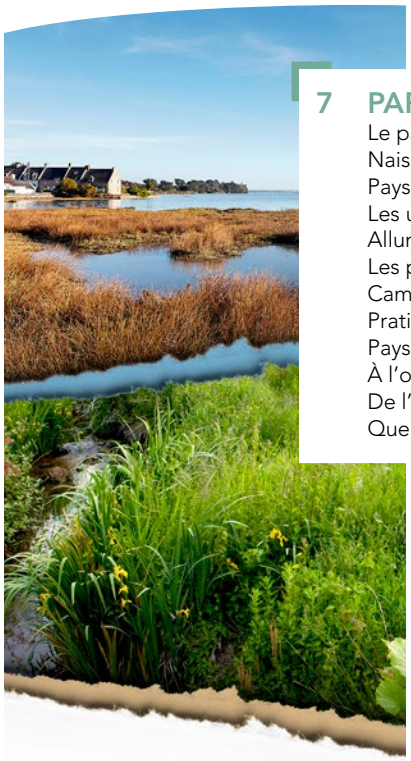

3 LE PARC EN ACTIONS
Paysages, entre équilibre et protection
Pour ne pas tomber dans le panneau
Chantiers ostréicoles : suivez le guide
Les Conseils du Parc

7 PARCOURIR LES PAYSAGES
Le paysage : un dialogue entre la nature et l'Homme
Naissance et histoire des paysages
Paysage culturel maritime
Les usages évoluent, les bâtiments restent
Allumons les étoiles
Les paysages du Parc
Campagne en transition
Pratiquer le golfe à la rame
Paysages de l'après-pétrole ?
À l'ombre de « cactus »
De l'assiette au paysage
Quels paysages des rivages du golfe voulons-nous ?

14 FAIRE ET DÉCOUVRIR
Des lignes de « trames » vertes et bleues pour les animaux
Une question de bavette
Oubliez votre tronçonneuse !
Des cigales dans le parc
Faut-il nourrir les oiseaux en hiver ?
Chevêche à sauver
Passe par le bac d'abord !

15 ÇA S'EST PASSÉ / À VENIR

16 LE PARC, À VOUS D'AGIR

LE PARC EN ACTIONS

ar Park é labourat

C. Boulay, L. d'Hauteville, O.Curt, Architectes des Bâtiments de France du Morbihan

Interview

Paysages, entre équilibre et protection

Camille Le Mao, inspectrice des sites à la DREAL* Bretagne, Christine Boulay et Laure d'Hauteville, architectes des Bâtiments de France à l'UDAP** à Vannes, nous livrent leurs regards sur les paysages du Golfe.

AUTOUR DU GOLFE : Que font la DREAL et l'UDAP ?

Camille Le Mao : Nous protégeons les sites classés et inscrits pour leur valeur paysagère. Nous sommes impliqués dans leur gestion aux côtés des acteurs locaux comme les collectivités et le Parc, en faisant appliquer la réglementation relative aux sites et en assurant un travail de police. Nous en classons aussi de nouveaux. Le site inscrit du Golfe s'étend sur 14 communes mais ce n'est qu'une faible protection, car les avis rendus par l'administration ne sont que consultatifs.

Christine Boulay et Laure d'Hauteville : Nous conservons les 1000 monuments historiques du Morbihan, contrôlons les espaces protégés, sites classés ou inscrits et sites patrimoniaux remarquables – nous rendons, sur chaque demande d'urbanisme, 2000 avis pour le site du Golfe par an - et conseillons les communes et les propriétaires dans leurs projets d'urbanisme, d'architecture et paysagers.

ADG : Que percevez-vous des paysages du territoire du Parc ?

CLM : À côté des emblématiques paysages du Golfe, ceux du reste du territoire sont le quotidien des habitants et donc importants. Et pourtant, les hauteurs du Golfe ou la campagne de transition[1] par exemple ne sont pas perçus comme des paysages, on les modifie sans y penser.

CB & LdH : À côté des sites pittoresques ou de quelques paysages très préservés, nous constatons un fort développement urbain avec une architecture et un urbanisme pas toujours à la hauteur des paysages.

ADG : Quels sont les défis auxquels sont confrontés les paysages du Golfe ?

CLM : La gestion de l'urbanisation, de la périurbanisation, des interfaces entre les espaces ruraux et urbains. Le travail en cours mené par le Parc[2] sur la végétation des paysages du Golfe est aussi un beau défi avec le changement climatique et la montée des eaux.

CB & LdH : Les paysages urbains sont fragilisés avec l'urbanisation, dont les lotissements et les zones commerciales. Les paysages naturels évoluent avec l'enfrichement et les activités, et enfin l'imbrication terre–mer se dénature aussi avec l'urbanisation. Il faut veiller à une architecture et un urbanisme de qualité tout en conservant un équilibre avec le naturel.

ADG : Que mettez-vous en œuvre pour garantir des paysages de qualité dans le futur ?

CLM : En convergence avec l'accompagnement de la politique paysagère du Parc, un travail doit être mené pour remettre à plat les protections des paysages et du patrimoine, les mettre en cohérence et reconnaître leur caractère remarquable et unique.

CB & LdH : Certains secteurs du Parc devraient être plus protégés. Nous voulons aussi mobiliser nos partenaires sur les enjeux urbains et architecturaux. Nous voulons enfin développer des outils pour accompagner les collectivités dans une vision équilibrée du paysage. ✳

Quelques Paysages du Parc en vidéo :

Le bocage, un patrimoine culturel immatériel
https://www.youtube.com/watch?v=Tro_iYjTxPc&t=14s

Plan de paysage Campagne des transitions

Le bocage
https://vimeo.com/209877934

La ferme de Guernic
https://vimeo.com/209907096

Les nouveaux quartiers
https://vimeo.com/221919343

Parcours paysage, activités maritimes
www.caue56/parcours-paysages n°3

**DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement*
***UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Morbihan.*
[1] Les paysages du Parc, pages 10-11
[2] Plan de paysage, article page 12

Signalétique

Pour ne pas tomber dans le panneau

La qualité des paysages est un élément majeur du classement du territoire en Parc naturel régional. Nous avons un engagement collectif à préserver les paysages tout en conciliant le développement économique. La publicité, comme la signalisation routière ou celle permettant de découvrir les patrimoines et lieux à visiter, font partie du paysage. Comment bien les intégrer ?

Il s'agit de ne pas polluer un beau point de vue par un panneau disgracieux, mais aussi, grâce à une harmonisation, de rappeler à tous que nous sommes dans le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. D'où l'idée de proposer un guide pratique. C'est l'objet de la Charte signalétique.

Il a fallu trois ans d'élaboration avec de nombreux partenaires pour que cette charte naisse officiellement en octobre 2019. Elle n'est pas obligatoire mais elle est le bon moyen de proposer des règles pour les signalétiques et la publicité. Elle rappelle la règlementation en vigueur et les points de vigilance, donne des recommandations et met en place une harmonisation. Elle informe, traduit, explique et propose une mise en œuvre pratique. Elle va s'imposer progressivement lors des renouvellements de signalétique ou des nouveaux projets. Le document étant d'importance, très complet, quelques exemples permettent de mieux en saisir le rôle. La Charte invite les communes à gérer différemment la circulation dans les bourgs, en signalant mieux les zones de stationnement mais aussi les déplacements à pied depuis les parkings. Les communes devront aussi revoir les panneaux à destination des automobilistes qui ne sont pas toujours conformes à la réglementation. À l'exception des communes qui ont adopté un règlement local de publicité, celle-ci est interdite à l'extérieur et à l'intérieur des agglomérations. Mais des pré-enseignes dérogatoires sont accordées aux produits du terroir tels que la vente à la ferme ou sur les chantiers ostréicoles. Pour les randonnées, la Charte rappelle les recommandations de la Fédération Française de Randonnée et unifie les panneaux de départ. Enfin, les panneaux interprétatifs, utilisés pour présenter et expliquer nos patrimoines naturels, culturels et paysagers, sont harmonisés. Surveillez votre commune, vos chemins et lieux préférés, vous allez voir peu à peu apparaître ces repères du territoire du Parc. ✱

Ostréiculture

Chantiers ostréicoles : suivez le guide

L'ostréiculture, de l'huître plate à l'huître creuse, a forgé une partie des paysages côtiers du Golfe. Elle en est toujours l'activité professionnelle conchylicole la plus importante avec 200 entreprises : 50 en rivière de Pénerf, 100 à l'intérieur du Golfe et 50 en rivière de Crach. Comment mieux intégrer les chantiers ostréicoles dans les paysages d'aujourd'hui et de demain ?

Pour produire une huître creuse, il faut soit des poches et des tables posées sur l'estran, soit les semer au sol. Et beaucoup de travail. Mais il faut aussi à terre des bâtiments, des bassins, des voies de circulation, des engins, tout un chantier fort visible de la côte comme de la mer. L'ostréiculteur doit parfois le restaurer, le moderniser, l'agrandir et même construire de nouveaux bâtiments. Il faut alors respecter les règles d'urbanisme, mais aussi prendre en compte l'environnement du chantier et son intégration paysagère et architecturale !

Parfois les projets ne voient pas le jour, soit par abandon devant trop de complexité, soit du fait d'un avis défavorable. Les ostréiculteurs[1] ont alors souhaité un accompagnement. Il s'agira d'un mode d'emploi, d'un guide, qui leur permettra de construire leur projet dans le respect des procédures tout en s'intéressant à l'architecture des bâtiments et à l'intégration du chantier dans le paysage environnant. Le Parc, le CRC Bretagne-Sud, l'UDAP[2] et des services de la DDTM[3] ont mis en commun leur savoir-faire pour lancer ce guide d'accompagnement dont la réalisation a été confiée au Parc[4]. Le diagnostic et les recommandations seront formalisés par un groupement de bureaux d'études comprenant paysagistes, architectes et économistes. L'étude, commencée au printemps 2019, proposera des préconisations en termes d'intégration architecturale et paysagère, en tenant compte de leur faisabilité économique, des contraintes techniques de la profession et de la réglementation (sanitaires, urbanisme). Les chantiers étant en première ligne des risques côtiers, la sécurité face à l'élévation du niveau de la mer sera intégrée ainsi que les économies d'énergies et les énergies renouvelables. Ces recommandations favoriseront la recevabilité des dossiers auprès des services et des commissions.

Ce guide est conçu pour le Golfe mais il pourra être ensuite utilisé par l'ensemble des professionnels conchylicoles. Rendez-vous en 2020 pour sa mise en route. ✱

[1] par le biais du Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud (CRC Bretagne Sud)
[2] Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Morbihan (Architectes des Bâtiments de France)
[3] Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan
[4] Financement par le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche des Pays d'Auray et de Vannes

Les Conseils du Parc

Conseil scientifique
Bâtir un cadre de vie avec les habitants

Laurence Le Du est géographe enseignante chercheure à l'Université de Rennes 2*. Membre du Conseil scientifique du Parc, elle nous présente sa vision des paysages du Parc

AUTOUR DU GOLFE :
Que pensez-vous des paysages du Parc ?
Laurence Le Du : Ils sont de grande qualité, d'où l'obtention du classement en Parc. En façade maritime et autour du Golfe, ils sont emblématiques, médiatiques, touristiques. Les paysages de l'intérieur sont moins connus mais importants pour la biodiversité, la qualité de l'eau, les activités agricoles, le cadre de vie, les aspects culturels, le tourisme vert. Le paysage, c'est le territoire perçu par les populations. Il est donc relatif. La qualité paysagère correspond à une époque, un contexte et des acteurs donnés. Les paysages peuvent être ordinaires, quotidiens, dégradés. Outre les îles, le Golfe présente des paysages périurbains, des lotissements, des entrées de ville, des nœuds routiers qui sont aussi des paysages du territoire. Mettre en œuvre une politique des paysages, ce n'est pas traiter des cartes postales.

ADG : Comment voyez-vous l'avenir de ces paysages ?
LLD : Parce qu'ils sont intégrés dans le Parc, les paysages font l'objet d'une attention, de moyens et d'un suivi. Les différents défis qui attendent le paysage ont été identifiés par le Parc.
Avec le Plan de paysage sur les arbres en secteur littoral**, on prend en compte les aspects écologiques et historiques, les cônes de vue, on peut sculpter, mettre en scène les perspectives littorales.
La question de l'urbanisation est centrale, non seulement la maîtrise de son extension mais aussi de sa qualité. Quel type d'habitat, quelles rues, quelles clôtures, quelles zones commerciales voulons-nous ? Le Parc a les outils pour traiter ces questions au centre de sa Charte : l'atlas des paysages, l'observatoire photographique, les indicateurs de paysage, etc.
Le paysage est à la croisée des enjeux du territoire : tourisme, urbanisme, environnement, agriculture, transport, énergie, cadre de vie. Il permet de le construire avec ses habitants.

**Unité Mixte de Recherche ESO Espace et société*
***Article p.12*

Conseil des associations
C'est reparti pour trois ans

2019 est l'année du renouvellement des membres du Conseil des associations du Parc, après 3 ans de mandat. 29 associations ont fait acte de candidature. 28 ont été reconduites, rejointes par 7 nouvelles, portant le nombre de membres du Conseil à 35 après validation des élus du Parc. Ce renfort ne sera pas de trop car les projets sont là, comme la réalisation d'une plaquette « Plaisir de randonner dans le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan » à partir d'itinéraires de randonnée piétonne, cycliste, équestre et maritime ou la mise en place d'un groupe de travail autour de l'organisation de la prochaine Fête du Parc en 2020.

Conseil des jeunes
Des lycéens ambassadeurs du Parc

Le Conseil des jeunes est loin d'être un comité Théodule sans rôle réel. Instance de gouvernance du Parc à part entière, les lycéens le composant ont un rôle proche de celui d'ambassadeurs ou d'écodélégués du Parc dans leur lycée. Pour l'année scolaire 2019-2020, le Parc expérimente un Conseil composé d'élèves de 2nde et de 1re de 4 lycées du territoire*. Les jeunes ambassadrices et ambassadeurs devront répondre à des défis en lien avec les préoccupations du Parc, sur l'énergie, les déchets ou l'alimentation... Alors, bonne année !

**Lesage (Vannes), Notre Dame le Ménimur (Vannes), Benjamin Franklin (Auray), Kerplouz (Auray)*

Bale dremmvroioù

Le paysage : un dialogue entre la nature et l'Homme

Nous habitons, nous circulons, nous nous divertissons, nous contemplons des paysages qui semblent avoir toujours été ainsi… et qui pourtant se modifient à très grande vitesse.

Le paysage est le fruit d'un équilibre, parfois inégal, entre le milieu naturel et l'Homme. Il est le reflet de la rencontre entre l'histoire et de la géographie : relief et nature des sols, dessin des niveaux et des circulations de l'eau douce liée à l'eau de mer, évolutions des aménagements des populations humaines, etc. Chaque époque laisse son empreinte reconnaissable et aménage le territoire avec plus ou moins d'attention aux paysages. C'est leur qualité qui a permis de définir le territoire du Parc.

Mais la reconnaissance de la valeur des paysages du Golfe et les observations récentes sur l'évolution de la biodiversité et le changement climatique nous obligent à imaginer de nouvelles formes de développement des activités et de l'urbanisation. En garantissant une place de choix à la nature.

Les changements que l'on voyait à des échelles de temps non palpables se raccourcissent. Nos paysages vont devoir composer avec l'évolution des températures, les aléas climatiques plus marqués, la dégradation des sols et de la biodiversité, la raréfaction des ressources, l'érosion, la montée des eaux … Notre façon de vivre, et donc nos paysages, vont s'en trouver changés. Peut-on atténuer, s'adapter ? Doit-on laisser faire ou préserver les paysages actuels comme s'ils étaient une carte postale. Pouvons-nous imaginer une transition ?

Cette définition d'une trajectoire vers le futur du paysage est la préoccupation du Parc et de ses partenaires. Elle n'est pas figée parce que tous les changements ne sont pas connus. Elle devra s'adapter en permanence car l'évolution du paysage est un processus dont nous sommes tous les acteurs. Parce que le paysage n'est pas qu'une affaire de spécialistes. Parce qu'il n'est pas un « tableau ». Parce que le chemin à suivre aura des conséquences économiques, sociales et environnementales importantes. Parce qu'il est un projet de société.

Le Parc contribue à dessiner les paysages de demain. Il pose les questions, sensibilise tous les acteurs, crée un espace d'échanges pour imaginer ensemble des scénarios d'évolution-adaptation dans lesquels les paysages de demain seront centraux.C'est tout l'objet des programmes et outils mis en place par le Parc, tels que les Plans de paysage, Cactus ou les paysages Afterres. ✳

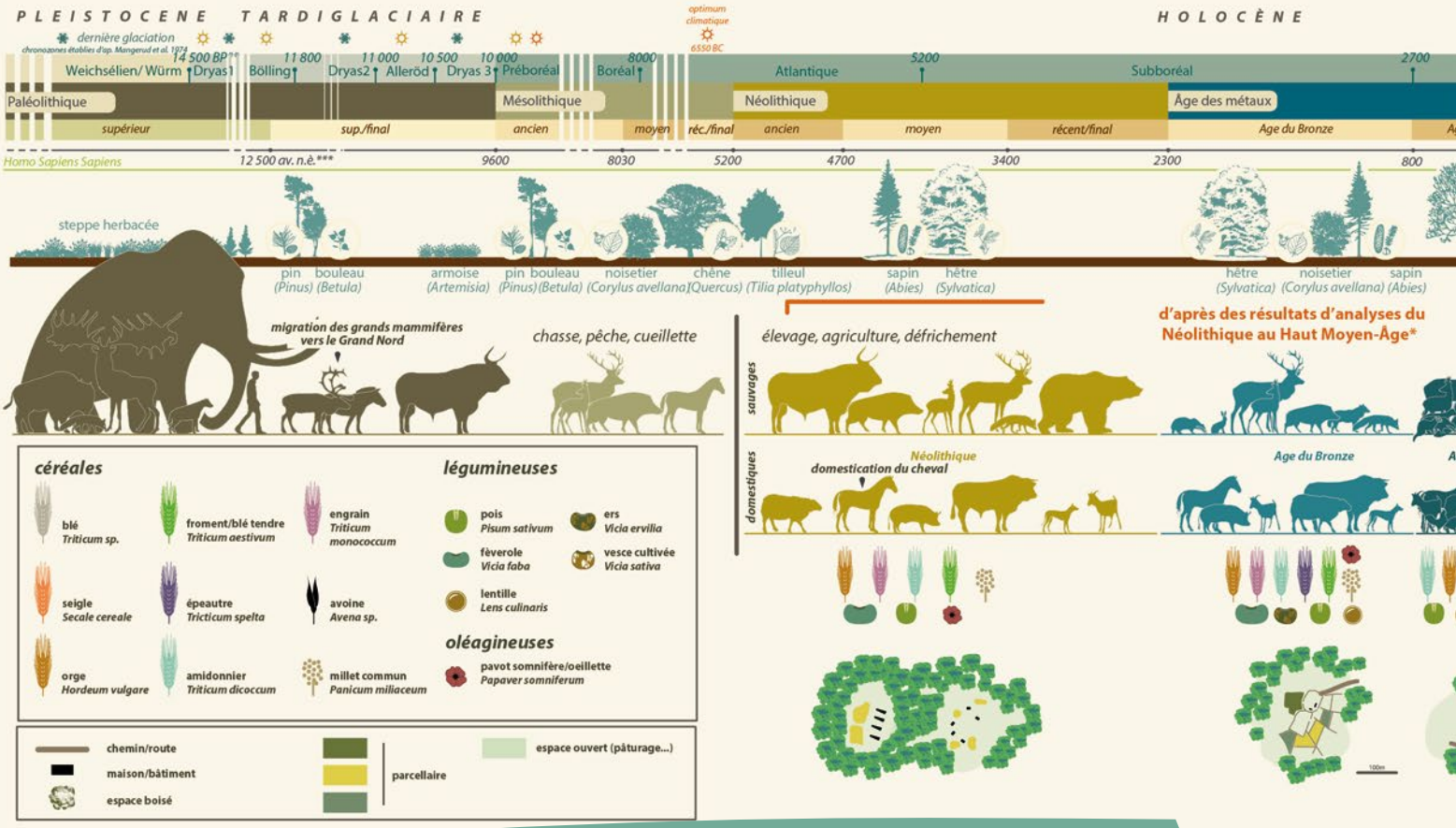

Naissance et histoire des paysages

Depuis les sommets des Landes de Lanvaux aux îlots du cœur de la Petite Mer, les paysages du Golfe sont perçus comme originaux, beaux, procurant des émotions puissantes. Pourtant ils n'ont pas toujours été ceux que nous connaissons car ils ne sont pas « naturels ». Ils sont le fruit d'un héritage complexe façonné par les activités des populations et les perceptions des différentes époques. Comparez des photographies anciennes avec les contemporaines. En moins de cent ans la transformation est saisissante, à peine imaginable ! Savez-vous que la perception d'une forêt sur l'eau dans le Golfe du Morbihan est une création récente ? Pins maritimes ou de Monterey, Cyprès de Lambert ont été plantés pour des raisons économiques mais aussi pour faire disparaître la lande, symbole de la misère des sociétés agricoles…
Nos paysages ne sont pas immuables mais en constante évolution. Ils ont une histoire et évolueront encore dans l'avenir, ne serait-ce que sous l'influence du changement climatique.

La domestication des plantes et des animaux, et les premiers mégalithes des populations néolithiques, vers 4 500 av. JC, transforment le paysage dans des proportions sans précédent. Si l'architecture mégalithique s'inscrit aujourd'hui dans des paysages urbains, de landes ou de futaies, qu'en était-il avant le mégalithisme ? L'analyse du sol ancien fossilisé par le tumulus d'Er Grah (Locmariaquer) apporte des réponses*.

Vers 6 500 av. JC, le site d'Er Grah et du Grand menhir brisé est une dense forêt de chênes, où se mêlent ormes et tilleuls. Lors de leur installation, les populations néolithiques commencent à déboiser, puis à cultiver les sols selon un système de rotation, où alternent cultures, brûlis et végétation basse, de type landes. Vers 4 000 av. JC, un dernier brûlis précède la construction du tumulus. À cette période, la chênaie des origines n'existe plus : le milieu forestier a été transformé pour laisser place à un paysage de mégalithes. Ce sont, pour notre territoire, les premières grandes transformations humaines des paysages.

Une forêt de chênes avec quelques tilleuls et ormes

Premier épisode de déboisement

Alternance de cultures et de brûlis et entretien d'une végétation basse

…avant l'enfouissement sous le tumulus

*Etude du sol et de son couvert végétal : A. Gebhardt et D.Marguerie en 1992 et 2006.

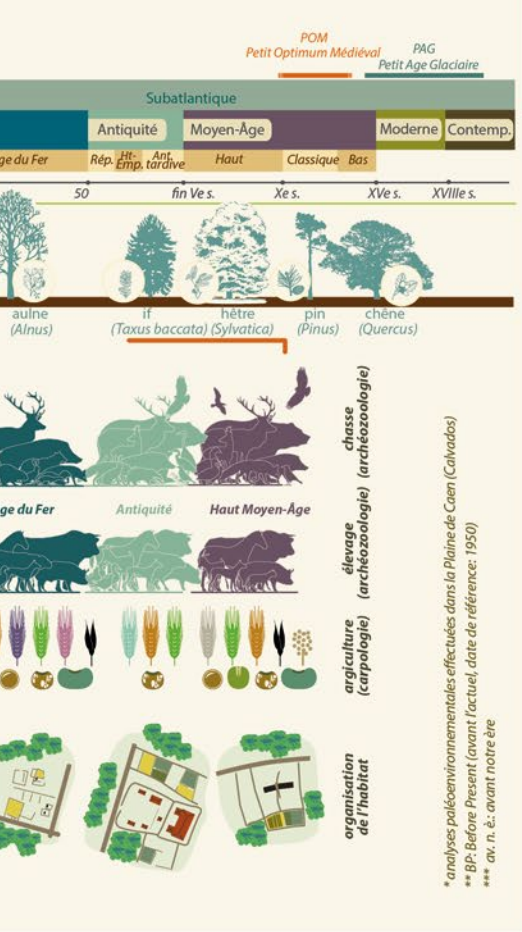

Paysage culturel maritime

Quoi de plus constitutifs de l'identité bretonne littorale que les patrimoines maritimes ? Depuis des millénaires, l'Homme et la mer sont en étroite relation, entrelaçant les activités humaines avec les rivages. L'empreinte humaine est partout visible, notre littoral est devenu un paysage culturel où nature et culture dialoguent. Au fil des décennies, de l'huître plate à l'huître creuse, l'ostréiculture a, elle aussi, participé à la construction des paysages côtiers du Golfe. Terre-pleins, chantiers, bassins et tables sont autant de témoins de cette activité apparue dans les années 1860 en rivière d'Auray et qui rythment l'estran et nos rivages protégés. Ces paysages ostréicoles racontent l'histoire d'un patrimoine maritime et d'un savoir-faire toujours en évolution.

Point de vue

Les usages évoluent, les bâtiments restent.

Hervé Mocaër, directeur, **Frédérique Fallet**, architecte et **Heleen Statius-Muller**, historienne de l'architecture chargée de sensibilisation, font partie de l'équipe du CAUE* du Morbihan. Ils nous parlent des paysages du Parc.

AUTOUR DU GOLFE : Quel est le rôle du CAUE ?

Le CAUE est une association reconnue d'intérêt général. Il accompagne les collectivités en amont de leurs projets afin de les aider à cibler et à mettre en œuvre les meilleures politiques d'aménagement du territoire et de les éclairer sur la lecture du paysage. Il conseille collectivités et particuliers et sensibilise tous les publics à la culture architecturale et urbaine.

ADG : Quel est sa mission pour la qualité des paysages urbains ?

Le paysage est le socle de notre espace de vie et sa qualité doit être abordée dans tous les projets. Le territoire du Parc a une forte identité grâce à ses paysages d'où une puissante attractivité foncière. Le paysage, du fait des activités humaines, est en constante mutation. Nous accompagnons les élus afin d'éviter une uniformisation du paysage, afin de conserver cette qualité et cet attrait. Par exemple, dans les communes de l'intérieur du territoire, nous proposons de requalifier les cœurs de bourg, de faire revenir la nature, de garder les lignes du bocage qui sont l'identité de la Bretagne. Nous accompagnons également les scolaires, depuis les maternelles jusqu'aux lycées, à la lecture des paysages urbains, à explorer leurs établissements comme une architecture, à les placer dans leur environnement, à comprendre qu'architecture et paysage urbain sont intiment liés.

ADG : En quoi est-il important d'agir en faveur de la qualité des paysages urbains ?

Les bâtiments ne se suffisent pas eux-mêmes, ils s'inscrivent dans un paysage urbain qui doit rester qualitatif et cohérent. Les choix d'une époque pèsent sur l'avenir. Puisque beaucoup de personnes veulent se loger sur le territoire du Parc, parce qu'il est agréable et beau, il faut faire en sorte qu'il reste agréable et beau dans le futur. Éviter l'étalement urbain, travailler sur les centre-bourgs, reconstruire la ville sur elle-même, densifier quand cela est possible. Il s'agit de faire comprendre que si les valeurs d'usage évoluent, les bâtiments restent. Par exemple, la tour CPAM à Vannes peut être négativement perçue maintenant. Pourtant, il y a 40 ans, elle était considérée comme l'un des fleurons de la Ville. Depuis les usages ont évolué mais reste la tour de bureaux, qui va prochainement accueillir de l'habitat.

*CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Allumons les étoiles

Oui, même la nuit, le paysage existe. Patrimoine commun de la nation, immuable pendant des millénaires, seulement soumis aux rythmes des saisons, de la lune et de la météo, il est maintenant bouleversé par l'éclairage artificiel des villes et des campagnes. Cette pollution lumineuse perturbe les rythmes biologiques des humains comme ceux de beaucoup d'espèces, dont les oiseaux ou les insectes, pour se déplacer, se nourrir, communiquer, etc. En réponse, Morbihan Energies, en partenariat avec le Parc et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, accompagne les communes du territoire pour limiter l'éclairage public et le rénover.

D'après le Moulin de Berno (Île d'Arz)

Zoom

Construisez des maquettes du patrimoine maritime du Parc

M. Pierson, bénévole au sein de l'association des « Amis du Sinagot », propose des maquettes cartonnées relatives au patrimoine bâti maritime du Golfe du Morbihan.

Les patrons sont à télécharger sur le site du Parc :
www.parc-golfe-morbihan.bzh
à la rubrique « actualité »
et sur le sites des Amis du Sinagot
www.sinagot.bzh

Les paysages du Parc

Le paysage du Golfe n'est pas unique. Il est une mosaïque, une rencontre, un mélange de séquences différentes et contrastées.

Les transitions sont parfois franches, parfois progressives et douces, bascules d'un paysage à l'autre nous procurant des émotions, une attention éveillée sur la beauté des points de vue. Bocage, bois, marais, rivages de l'océan ou du Golfe, villages, patrimoines, routes et chemins se renouvellent sans cesse au fil des saisons, des couleurs de ciels, des vents, de la météo, des marées.

Le Parc a regroupé ces paysages en entités paysagères, secteurs différenciés selon la configuration des reliefs, la nature des sols, le type de végétation, l'urbanisation et les activités, l'influence maritime ou bocagère. Littoral Atlantique, Golfe Intérieur, Rivières, Campagnes et Bocages, Pôles urbains, ce classement en entités permet d'adapter les conseils ou les recommandations pour les projets s'inscrivant dans ces paysages.

Les photos sur cette double page illustrent cette diversité des paysages du Golfe.

LA CAMPAGNE DES TRANSITIONS

Cette campagne se situe à la rencontre de plusieurs mondes : l'intérieur, le littoral et les villes que sont Auray et Vannes. Les bourgs se développent fortement au sein d'un réseau dense de haies bocagères et d'un patrimoine de qualité. Les pressions urbaines sont fortes.

LA RIVIÈRE D'AURAY

Les rivières d'Auray et Crach semblent être une forêt sur l'eau parsemée de hameaux ou de grandes propriétés. Leur relief parfois abrupt et leurs méandres créent un contexte doux où le bâti ostréicole est omniprésent. Bocage et hameaux rythment les terres.

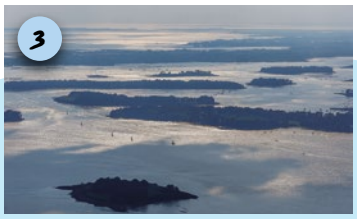

L'ENTRÉE DU GOLFE

Un paysage mêlant intimement l'eau et la terre et où activités ostréicoles et nautiques sont denses. Aux côtés d'un patrimoine mégalithique exceptionnel, bourgs et villages aux accents balnéaires coiffent un plan d'eau constellé d'îlots boisés.

(Cf. articles page 16)

LE BASSIN CENTRAL

Une côte terrestre et insulaire ourlée d'îles, d'anses, de façades bâties et de pinèdes faisant écho aux haies bocagères des champs cultivés. Cales, tables ostréicoles, mouillages y sont concentrés. Les marées y rythment les activités et déplacements.

Campagne en transition

L'élaboration du 1er Plan de Paysage a débuté en 2015. Il s'intéresse aux espaces bocagers de l'ouest du Parc, un paysage moins remarqué que le littoral, appelé « Campagne de transition ». Il regroupe 10 communes du Parc. Il s'agit de repenser l'aménagement de ce territoire à partir de ce paysage.
L'état des lieux de cet espace s'est bâti de façon partagée, à partir d'expertises, avec des parcours et café-paysage, des ateliers cartographiques, des questionnaires et des rencontres individuelles. Il souligne une urbanisation importante, un bocage globalement bien préservé, un patrimoine local d'intérêt, des routes et voie ferrée fracturant le territoire et un urbanisme commercial très visible qui jalonne ces axes. Dès lors, la stratégie développée et son plan d'actions concrètes portent sur le développement des cheminements doux, l'affirmation des continuités écologiques jusqu'au cœur des bourgs, la création de lieux de convivialité, l'amélioration de la qualité des entrées de ville et zones d'activité et enfin l'accompagnement des nouveaux quartiers respectueux des paysages favorisant la transition énergétique et écologique.
C'est désormais à tous, communes, intercommunalités, mais aussi habitants, de s'emparer de ces actions pour que la qualité de ce paysage se maintienne et s'affirme.

Retrouvez les liens vers les reportages réalisés par les habitants et la Télé d'ici en page 3.

LES BALCONS DU GOLFE

Le relief s'affirme, les boisements s'accrochent sur les crêtes. Le Pays vert se déploie entre agriculture, villages, landes et cours d'eau. L'histoire y est partout présente. Le lien avec le Golfe est visible, il est en panorama depuis ces hauteurs.

LES GRANDS CENTRES URBAINS

Vannes et Auray sont deux villes portuaires. Sous leurs pavés, toute l'histoire du Golfe et plus. Les centres anciens, superbes, font l'objet de protections particulières. L'emprise urbaine se développe, la densification opère, les zones d'activité enserrent les villes.

LA CAMPAGNE DES RUS

Les multiples rus, à la faune et flore remarquables, convergent vers le littoral tout en sinuosités et détours. Le microrelief offre des vues tant sur le littoral que les hauteurs au Nord. Le patrimoine bâti y est riche : ensembles de fermes, chapelles, hameaux, etc.

LE FOND DU GOLFE

Un relief peu prononcé dont l'Homme a remodelé les rivages pour gagner sur la mer qui découvre d'amples vasières. Le champ visuel dégagé donne à voir salines, châteaux, fond boisé dans un écrin naturel où herbiers sous-marins et oiseaux sont rois.

LA RIVIÈRE DE NOYALO

Enclavée, dont l'accès à pied se gagne, elle offre un paysage intime aux vastes perspectives. Les anciennes salines de Séné sont désormais réserve naturelle nationale, accueillant une faune sauvage précieuse. Les fermes jalonnent la campagne qui l'encadre.

LA RIVIÈRE DE PÉNERF

C'est une ria en étoile qu'un réseau de petits cours d'eau douce vient alimenter. Prés salés, anciennes salines et prairies humides s'insèrent loin dans les terres et dialoguent avec le monde agricole. Littoral et pointes accueillent ostréiculture et essor balnéaire.

LE LITTORAL ATLANTIQUE

Les pointes rocheuses alternent naturellement avec les plages et les ports abrités au creux des baies. Dunes et marais pincés entre celles-ci et l'urbanisation croissante sont des sites naturels d'intérêt international, fragiles et très convoités. L'horizon, royaume des vents, est sans accroche.

Point de vue

Pratiquer le Golfe à la rame

Hervelyne Guilloux a une longue expérience de la voile et du kayak. Guide touristique en kayak de mer, labellisée par la marque Valeurs Parc naturel régional avec son entreprise « Sentiers marins », elle propose des éco-randonnées sur le Golfe.

AUTOUR DU GOLFE : Comment parlez-vous des paysages du Golfe?

Hervelyne Guilloux : Le kayak est très bas sur l'eau, silencieux. Il permet une approche douce, très sensible, de la découverte des paysages façonnés par l'Homme. Ils changent d'heure en heure selon les marées, la couleur du ciel ou l'agitation de la mer. C'est une expérience unique quand nous nous approchons d'une île, d'une baie, entre les paysages terrestres et les parcs ostréicoles. Comme le guide de montagne accompagnant pas à pas, je fais découvrir le Golfe pagaie par pagaie.

ADG : Quels paysages touchent vos clients ?

HG : Touristes ou locaux, je les emmène sur la « Montagne » à Ilur. Côté Golfe, c'est l'enchaînement des îles, Godec, Stibiden, Brannec… puis l'ouverture vers l'océan. En se retournant, c'est Iluric puis l'île aux Œufs, la presqu'île de Rhuys avec la pointe de Ruault. À chaque fois, ils sont bluffés, émerveillés. Et je suis comme eux. Il y a ici une douceur, des lumières, une ambiance exceptionnelles. *

Regard

Paysages de l'après-pétrole ?

Le collectif national « Paysages de l'après-pétrole » prône le paysage comme fil conducteur pour engager les transitions vers un développement durable des territoires. Lorsqu'il n'y aura plus de pétrole, quels seront les paysage ? Il s'agit de partir des ressources locales naturelles et humaines, d'imaginer des aménagements, de croiser les regards, d'impliquer les habitants et de travailler à la beauté du territoire. Redonner au paysage un rôle clé dans l'aménagement du territoire. Beau programme, non ?

www.paysages-apres-petrole.org

Canicules

À l'ombre de « CACTUS »

Lors des canicules, des îlots de chaleur se forment en ville. Comment les contrer ?

Avec les espèces végétales qui apportent de la fraîcheur et stockent du carbone. En laissant toute sa place à la Nature en ville en contrant l'artificialisation des sols. Quoi de plus reposant que de prendre le frais à l'ombre des arbres ?

Cette végétalisation doit se penser en fonction du climat d'aujourd'hui et de celui de demain car l'on plante pour plusieurs décennies. La résistance des essences végétales, leurs besoins en eau, leur sensibilité au gel, leurs capacités d'adaptation sont à prendre en considération.

Pour aider à intégrer les effets du changement climatique en amont de nos projets, le Parc et le laboratoire AMURE de l'Université de Bretagne Occidentale ont élaboré l'outil de prospective CACTUS*. Vous pouvez le parcourir en ligne et découvrir des questions soulevées par le changement climatique en regard des forêts et zones boisées, des espaces verts, des espaces naturels, mais aussi de la biodiversité.

** http://outil-cactus.parc-golfe-morbihan.bzh*

Alimentation

De l'assiette au paysage

Si ce que vous mangiez dans votre assiette modifiait le paysage ? Et diminuait les gaz à effet de serre émis du champ à la fourchette représentant 35% des émissions françaises ?

En 2050, la France disposera-t-elle des surfaces nécessaires pour nourrir les humains, les animaux, produire de l'énergie, des matériaux... tout en préservant la biodiversité et le climat ? C'est l'objet du scénario Afterres 2050, développé par Solagro. Il s'agit d'associer à grande échelle et de concilier au mieux l'agronomie et l'écologie. Et d'accompagner ce mouvement dans notre assiette en mangeant local, de meilleure qualité, avec moins de protéines animales et plus de végétales.

Nos paysages seront alors modifiés par la diversification des cultures, la replantation de haies, l'agroforesterie ou la lutte biologique contre les maladies et ravageurs des cultures.

Le paysage est une très bonne façon d'envisager la transition agro-écologique et alimentaire.

Un paysage crédible et… délicieux !

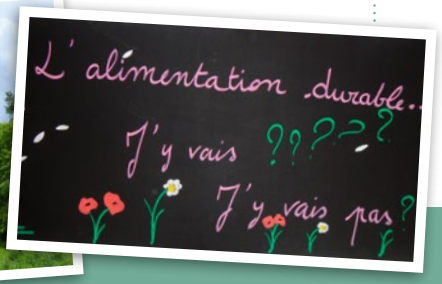

Quels paysages

des rivages du golfe voulons-nous ?

Nous avons déjà présenté le Plan de paysage concernant l'avenir des arbres des rivages du Golfe. Il s'agissait, dans une première étape, de lancer un diagnostic sur l'état de santé des boisements. Où en sommes-nous ?

Le chêne pédonculé, plutôt dans les zones naturelles, est l'espèce la plus observée. Viennent ensuite cyprès et pins, en replantation, dans les jardins, les îles, ou en brise-vent. Les rivages se boisent, la régénération naturelle est à l'œuvre, mais quel sera l'avenir du chêne pédonculé face au changement climatique ou comment faire face au dépérissement des cyprès de Lambert ? Les boisements se portent aujourd'hui globalement bien. Mais il faut se projeter dans quelques années. Leur absence de gestion anticipée laisse déjà en voir les effets. Des secteurs connaissent une mortalité importante, due à une fin de cycle naturel mais aussi aux sécheresses successives. D'autres subissent l'érosion côtière, la surfréquentation ou des entretiens inadaptés. Enfin, on observe des coupes de plus en plus nombreuses, des saignées dans le paysage, afin d'offrir des vues sur le Golfe aux nouvelles maisons.

En prenant en compte les écosystèmes, le changement climatique, les vues remarquables ou dégradées, la gestion et l'entretien des arbres, et enfin la sensibilité des citoyens, il s'agit maintenant de définir quels paysages du Golfe nous voulons pour le futur.

Plan d'action

Des lignes de « trames » vertes et bleues pour les animaux

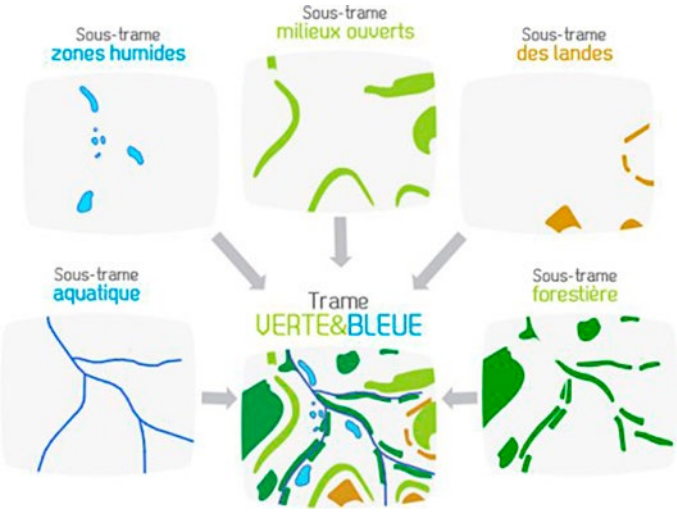

Les milieux naturels sont façonnés par nos civilisations depuis des millénaires sur le territoire du Parc. Cette rencontre de l'Homme et la Nature forme ici une mosaïque de milieux riches et diversifiés. Socle de vie pour la biodiversité dont nous faisons partie, formant des écosystèmes vivants, il s'agit d'une écologie du paysage. La dégradation de ces paysages entraîne celle de la biodiversité.

Consommation d'espace — *Fragmentation/ Isolement des écosystèmes* — *Uniformisation des écosystèmes*

Chaque paysage recèle des milieux naturels, dits habitats, dont certains sont des réservoirs de biodiversité où les écosystèmes ont trouvé un équilibre. Ils permettent à la faune d'y vivre, de se reposer, de communiquer, de se reproduire et de s'alimenter.
La préservation de la biodiversité repose sur la qualité de ces espaces, mais aussi sur les connexions qui existent entre eux. Ce sont les corridors ou continuités écologiques qui sont de réelles voies de déplacements pour la faune et la flore. Sans eux, pas de cheminement, de dispersion et de migration des espèces entre les différents réservoirs, garantissant un brassage génétique indispensable. Ces continuités écologiques, pour les plus connues, passent par la végétation ou par l'eau, se maillant en une « trame verte et bleue ». Cette trame se décline dans chaque paysage du Parc avec ses particularités, les sous-trames, qu'elles soient terrestres (forestière, bocagère, de landes, pelouses ou tourbières) ou aquatiques (cours d'eau, zones humides et littorale).
L'un des dangers majeurs pour la biodiversité est la coupure de ces continuités écologiques et la dégradation de leur qualité. La consommation des milieux naturels et agricoles par l'urbanisation, leur fragmentation par les routes, l'assèchement des zones humides et la destruction du bocage, uniformise les paysages et altèrent aussi les continuités écologiques. Un espace naturel déconnecté des autres voit sa biodiversité s'effondrer jusqu'à potentiellement disparaître. Par exemple, les crapauds parcourent de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres pour rallier les sites d'hivernage, de reproduction et leurs quartiers d'été. S'ils ne peuvent se déplacer à cause des lotissements ou des routes, leur disparition est certaine.
Pour enrayer cette érosion de la biodiversité, le Parc a décidé en 2018 d'identifier la trame verte et bleue sur les 4 communautés de communes et d'agglomération de son territoire. En 2019, fort de cette connaissance, le Parc a lancé des actions pour réhabiliter, préserver et faire connaître la trame verte et bleue.
Petite et grande faunes, circulez ! ✱

Une question de bavette

Martre et fouine sont des petits carnivores de la famille des mustélidés au pelage brun. Leurs bavettes (pelage du poitrail) les diffèrent : jaune orangé d'un seul tenant pour la martre et blanc pour la fouine.
La Martre des pins est une solitaire, excellente grimpeuse, vivant dans les bois. Elle remplit un rôle écologique important en se nourrissant de petits mammifères, oiseaux, insectes, fruits et même charognes en hiver.
Dépendante des corridors arborés pour se déplacer, elle est très sensible aux interruptions créées par l'urbanisation, mais aussi au déboisement et à la sylviculture intensive.

Zoom

OUBLIEZ VOTRE TRONÇONNEUSE !

Les arbres sont non seulement majestueux mais ils rafraîchissent l'atmosphère et stockent du carbone. La Ville de Vannes a recensé en 2018 tous les arbres et haies remarquables qu'ils soient publics ou privés. Demain, 500 arbres seront protégés contre 179 aujourd'hui. Pour cela, le Plan Local d'Urbanisme sera modifié en 2020. Ensuite, les abattages illégaux seront sanctionnés selon un barème de valeur des arbres : espèce, esthétique, état de santé, taille… De quoi calmer les tronçonneuses qui démangent.

Des cigales dans le Parc

Des cigales ont été découvertes dans les bois de Lauzach et d'Elven grâce aux inventaires des Atlas de la Biodiversité Communale. Il ne s'agit pas de réfugiées climatiques car la Cigale des montagnes est naturellement présente en Bretagne et peut vivre jusqu'en Scandinavie ! Cette petite espèce souvent haut-perchée dans les arbres est difficile à repérer, d'autant plus que le chant des mâles est si aigu que seules de fines oreilles les détectent. Pas encore d'ambiance provençale en Bretagne…

Chevêche à sauver

Tous les deux ans depuis 2013, le Parc et ses partenaires recensent les populations de rapaces nocturnes du territoire, dont ses trois espèces de chouettes.

Si la Chouette hulotte se porte bien avec plus de 400 individus, l'Effraie des clochers voit sa population diminuer régulièrement et la petite Chouette chevêche, nommée aussi Chevêche d'Athéna, n'est plus recensée que sur une vingtaine de sites autour du Golfe. Remembrements, modifications des pratiques agricoles, disparition des vieux vergers, utilisation abusive des pesticides et rénovation des vieux bâtiments ne jouent pas en faveur de ce petit oiseau cavernicole aux yeux d'or.
Les cavités pour la nidification manquent ? Installez des nichoirs à Chevêches* dans votre jardin ou le bocage avoisinant, de nombreux modèles existent sur Internet. N'hésitez pas à voler au secours de cet auxiliaire de votre jardin et à partager avec le Parc l'installation et les pérégrinations amoureuses de vos nouveaux locataires.

*www.lpo.fr

Question

Faut-il nourrir les oiseaux en hiver ?

Nos hivers sont de plus en plus doux, particulièrement autour du Golfe du Morbihan. Si la nourriture naturelle reste disponible, devons-nous alimenter les oiseaux sauvages ? Non, bien entendu. Quoique…

Le nourrissage des oiseaux sur les mangeoires* durant la saison froide leur permet de trouver plus facilement de la nourriture, d'accumuler des réserves de graisse afin de mieux subsister jusqu'au printemps. La graisse aide les passereaux les jours de gel. Et comme les herbes folles (chardons, laiterons, séneçons et plantains) peinent à revenir dans nos jardins et nos villes, les graines des mangeoires sont les bienvenues pour les granivores.

Gardons nos mangeoires, nourrissons aux moments nécessaires, nourrissons peu, nourrissons bien, accueillons les herbes folles et protégeons ensemble les oiseaux et la biodiversité.

** Pensez à nettoyer et désinfecter régulièrement votre mangeoire sans produits chimiques, au vinaigre ou à l'alcool. Les déchets de graines s'y accumulent et un distributeur où se concentrent les oiseaux diffuse les maladies.*

Zoom

Passe par le bac d'abord !

Les bacs à marées équipent de nombreuses plages des communes du Parc. Ils sont placés le plus souvent en entrée de plage pour le ramassage volontaire des déchets d'origine humaine qui jonchent les plages. N'y mettez pas les algues, herbes sous-marines, œufs, os de seiche, coquillages, bois flotté qui constituent la laisse de mer, ni les restes de pique-nique ou autres mégots destinés aux poubelles de plage ! N'hésitez pas à apporter votre contribution, vous serez surpris par la quantité de déchets plastiques qui polluent la mer. Notre consommation de plastique au quotidien est-elle soutenable ?

ÇA S'EST PASSÉ

degouezhet eo

Ilur SAISON 2019

Quelques moments marquants : un week-end de sensibilisation et d'observation du plancton proposé par une bénévole, une visite adaptée à des personnes mal et non voyantes, un chantier d'adolescents confrontés à une longue maladie dans le cadre de l'expédition « matelots de la vie », le feutrage de la laine lors de la tonte des moutons en public ; un grand chantier nettoyage des plages proposé par l'association des Amis du Sinagot… Ilur a aussi été à l'honneur tout l'été dans le cadre de deux expositions : « Murmures de l'Hippocampe » d'Yves Le Moullec et Jean-Baptiste Cautain au Kiosque à Vannes et les « Sentinelles du Morbihan» d'Eric Garault dans le cadre du Festival de photo de la Gacilly.

Animations du PNR pendant la Semaine du Golfe

DU 27 AU 2 JUIN

120 personnes ont participé à la balade accompagnée sur l'Histoire et le Patrimoine ostréicoles du Bono, suivie d'un apéro-causerie. Le Parc a aussi proposé une expo-photos consacrée aux personnes « labellisées Marque Parc », une sortie ornithologique, une visite commentée de l'île d'Ilur et une conférence sur les richesses sous-marines du Golfe.

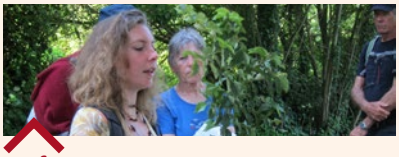

Balades Botaniques

DE JUIN À SEPTEMBRE

Dans le cadre de l'étude sur le renouveau de la végétation arborée du littoral, les « balades botaniques » ont permis d'échanger sur les arbres et leur devenir, notamment au regard de leur âge, de leur état sanitaire, des effets du changement climatique ou encore de la surfréquentation. Plus de 100 personnes ont participé à ces sorties.

Rentrée de la transition

19 SEPTEMBRE

70 élus, agents de collectivités, entrepreneurs, professionnels du monde agricole, étaient présents pour la restitution des initiatives locales de transition agricole et alimentaire recensées sur le territoire du Parc.
Une table ronde interactive avec le public a mis en évidence 6 initiatives locales de transition agricole et alimentaire (cf. vidéo sur la chaîne Youtube du Parc). En soirée, le public venu assister à l'apéro sonore secret de l'Echonova, a été questionné sur : «L'alimentation durable, j'y vais, j'y vais pas ?». Le tout sur fond musical avec la musique vitaminée électro-pop « d'Hervé ».

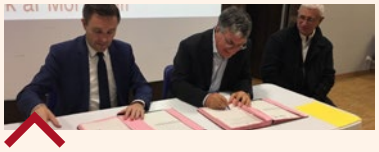

Une convention entre le Parc et ECTI

7 OCTOBRE

ECTI est une association nationale de plus de 2000 adhérents, soucieux de transmettre bénévolement les compétences et l'expérience acquise au cours de leur activité professionnelle. Elle accompagne des petites et moyennes collectivités dans leurs projets sur les enjeux liés à la sécurité des personnes et des biens. La coopération du Parc et d'ECTI vise à aider les collectivités à intégrer les questions climatiques dans leurs projets.

Lancement de nouvelles aires marines éducatives

OCTOBRE

5 nouvelles écoles ont rejoint les 7 déjà engagées dans des Aires marines éducatives présentes sur le territoire du Parc : Vert marine au Hézo, Gustave Siné à St Armel, Les korrigans à Saint-Colombier, Françoise Dolto à Séné et Nicolazic à Vannes. Les enfants ont choisi une zone littorale avec l'ambition de la protéger et de la valoriser.

Grand pique-nique des Parcs

22 SEPTEMBRE

Les 54 Parcs naturels régionaux étaient invités à présenter leurs ambassadeurs labellisés « Valeurs Parc naturel régional ». 100 personnes ont participé à nos animations conduites en partenariat avec les communes de Sulniac, de Theix-Noyalo et la Fédération de Randonnée du Morbihan. Au programme : café d'accueil par « Le petit café dans la prairie », 2 randonnées avec commentaires du Parc sur le bocage et par « Des graines et des brouettes » sur les plantes, visite de la Chapelle de Cran avec « les amis de la chapelle », présentation par Luc Foucault, 1er vice-président du Parc de 10 nouveaux ambassadeurs labellisés, apéritif composé par « l'Entre-deux », « l'Allée-champ » et la « distillerie du Gorvello », pique-nique et enfin projection d'un film sur le bocage.

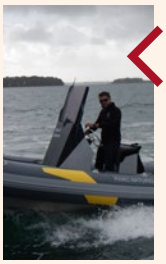

Hippowatt présenté aux partenaires du Parc

10 OCTOBRE

Le nouveau bateau électrique du Parc a été présenté au port d'Arradon, aux partenaires du Parc naturel régional. À 5 nœuds, son autonomie est de 12h00 et il recharge ses batteries pour 3 euros. Après une présentation du bateau, les personnes présentes ont pu monter à bord pour une mini-croisière en silence.
Hippowatt sera essentiellement utilisé pour des missions de sensibilisation des usagers de loisirs nautiques.

Des hérissons passe-murailles

10 OCTOBRE

Le Parc et le Groupe Mammalogique Breton ont lancé une campagne de recensement des écureuils et des hérissons dans les jardins. 250 personnes ont effectué plus de 150 observations. Le Parc a décidé de récompenser les premiers inscrits en leur remettant un objet de mobilier urbain original, créé par l'agence d'architecte Dupeux-Philouze (35) : une silhouette inox à apposer sur les grillages pour permettre le passage des hérissons. On ne fait plus un « trou » dans le grillage, on pose un objet décoratif et utile.

À venir

Journée mondiale des sols

6 DÉCEMBRE

Organisée chaque année l'Association Française pour l'Etudes des Sols (AFES), la Journée Mondiale des Sols déroulera le 6 décembre à Vannes. Les questions liées à l'érosion ainsi que les solutions possibles à mettre en oeuvre aux différentes échelles seront au cœur des débats. L'association Clim'actions Bretagne sud proposera son « Climat de Fête annuel » en lien avec le colloque.

Séminaire « Quels arbres pour les rivages du Golfe ? »

12 DÉCEMBRE

Une journée pour échanger sur les paysages boisés des rivages du Golfe. Habitants, associations, élus, services de l'Etat… croiseront leurs regards et poseront les questions sur le devenir de la végétation arborée du Golfe du Morbihan.

Restez connectés

SITE WEB DU PARC
www.parc-golfe-morbihan.bzh

SITE THÉMATIQUE
www.outil-cactus.parc-golfe-morbihan.bzh

Et connectez-vous à nos blogs par le site du Parc :
> Les activités ornithologiques
> Le Plan de paysage
> L'objectif Zéro Pesticide

Chaîne youtube
PNRGM

Facebook
PNR golfe du morbihan
Atlas de la biodiversité communale

LE PARC, À VOUS D'AGIR

ar Park, deoc'h d'ober

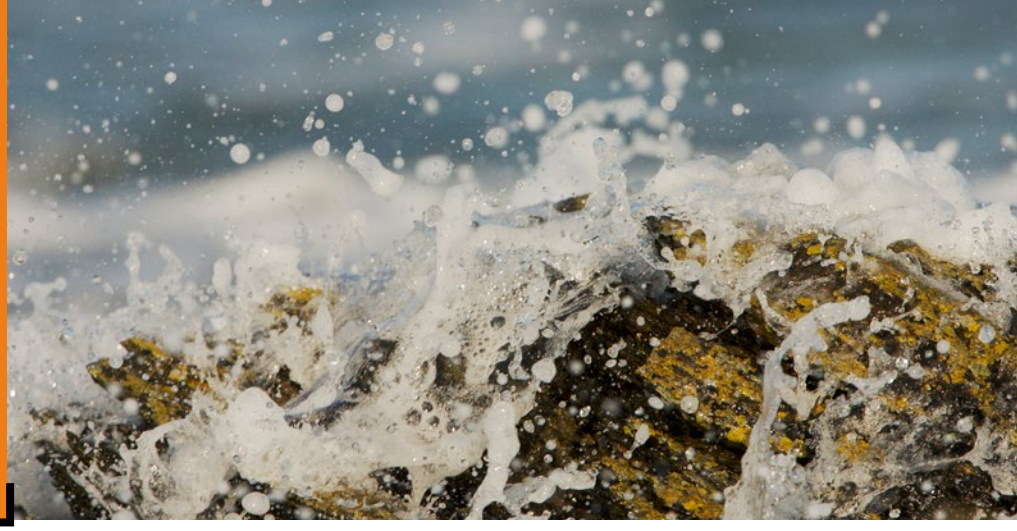

Biodiversité

Avez-vous des souvenirs de tempêtes ?

Frontière entre la terre et la mer, le trait de côte progresse vers l'intérieur des terres avec les effets du changement climatique. L'élévation du niveau de la mer et l'intensification des tempêtes accélèrent cette progression. Le niveau est déjà monté de 20 cm depuis le début du XXe siècle !

Pour anticiper et diminuer la vulnérabilité du territoire, nous devons connaître les niveaux atteints par la mer et les dégâts occasionnés. Après Johanna en 2008, Xynthia en 2010, l'hiver tempétueux de 2013-2014, le Parc lance un appel à témoignages.

Si vous avez vécu une tempête dans le Golfe,
observé des hauteurs d'eau atteintes par la mer, des dégâts et même pris des photos, envoyez votre témoignage à l'adresse juliette.herry@golfe-morbihan.bzh ou appelez-nous au 02 97 62 03 03.

Anniversaire

L'Observatoire Photographique des Paysages fête ses 15 ans

Nous vivons et traversons au quotidien nos paysages et nous n'en saisissons pas toujours les évolutions. Chaque année depuis 2014, une soixantaine de points de vue du Parc sont photographiés le même jour, à la même heure, avec le même matériel de prise de vue. Nous aurons donc en 2020, pour les 15 ans d'existence de l'Observatoire Photographique des Paysages du Parc*, 15 clichés pour chaque point de vue. À faire défiler ces photos-témoins, les changements sont parfois peu de chose, parfois énormes, et l'important est de comprendre comment et pourquoi ces transformations se sont faites. Ici une ligne électrique a été enterrée, là on ne désherbe plus chimiquement, un aménagement a clarifié le passage piéton, là-bas la dune s'est fortement érodée, une haie d'arbres a disparu… Autant de témoins de nos paysages en évolution constante qu'il est précieux de conserver.

Voir carte p. 10

Séminaire

Il était une fois dans l'ouest

Le Parc, avec l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne, organise en mai 2020 le séminaire « Il était une fois dans l'ouest ».

Deux jours sur les observatoires photographiques des paysages dont celui du Golfe du Morbihan qui fête ses 15 ans. Au programme, des ateliers pratiques, des analyses et des lectures croisées, des séances d'utilisation des observatoires.
Vous voulez donner votre avis sur l'évolution des paysages du Parc ? Choisissez une série de l'Observatoire Photographique des Paysages du Parc* et apportez vos commentaires !

Pour plus d'informations,
contactez Clément Briandet
paysagiste.conseil@golfe-morbihan.bzh

**Consultable sur la plateforme régionales des observatoires photographiques, la POPP Breizh : https://popp.applis-bretagne.fr*

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

AMBON
ARRADON
ARZON
AURAY
BADEN
CRACH
DAMGAN
ELVEN
ILE D'ARZ
LAUZACH
LE BONO
LE HEZO
LE TOUR DU PARC
LOCMARIAQUER
MEUCON
MONTERBLANC
PLESCOP
PLOEREN
PLOUGOUMELEN
PLUNERET
SAINT-ARMEL
SAINT-AVE
SAINTE-ANNE-D'AURAY
SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
SAINT-NOLFF
SAINT-PHILIBERT
SARZEAU
SENE
SULNIAC
SURZUR
THEIX-NOYALO
TREFFLÉAN
VANNES